

Châtenay-Malabry, le 12/12/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Andra publie l'édition 2023 de l'*Inventaire national des matières et déchets radioactifs*

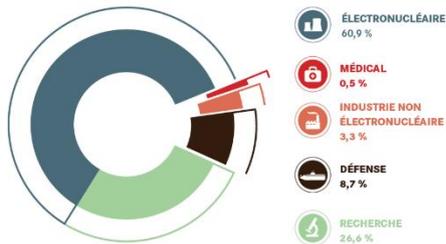
En tant qu'Agence publique en charge de la gestion à long terme des déchets radioactifs français, l'Andra a pour mission de réaliser et de publier, tous les 5 ans, l'*Inventaire national* de l'ensemble des matières et des déchets radioactifs situés sur le territoire français. Cette nouvelle édition répertorie et rend publiques les informations sur leur provenance, l'état des stocks et leur localisation au 31 décembre 2021. L'Andra fournit également des estimations prospectives des quantités de matières et déchets radioactifs, estimées selon plusieurs scénarios contrastés liés au devenir des installations nucléaires et à la politique énergétique de la France à long terme.

Les volumes de déchets radioactifs existants à fin 2021

L'édition 2023 répertorie environ 1 760 000 m³ de déchets déjà produits à fin 2021. Cela représente une augmentation d'environ 220 000 m³ depuis l'édition 2018 de l'*Inventaire national*, ce qui correspond à la production courante de déchets pendant 5 ans.

Ces volumes de déchets proviennent de plusieurs secteurs d'activité :

➤ RÉPARTITION DES DÉCHETS RADIOACTIFS À FIN 2021 PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE



Les pourcentages ont été calculés sur la base des chiffres exacts puis arrondis.

Les données de l'édition 2023 permettent de confirmer les différences très nettes entre les catégories de déchets, en termes de volumes et en termes de niveaux de radioactivité :

- les déchets moins radioactifs représentent le volume le plus important - 97,5% - mais ne concentrent que moins de 0,5% de la radioactivité contenue dans ces déchets ;
- les déchets les plus radioactifs représentent environ 2,5% du volume total mais concentrent à eux seuls plus de 99,5% de la radioactivité totale.

➤ RÉPARTITION DU VOLUME ET DES NIVEAUX DE RADIOACTIVITÉ DES STOCKS DE DÉCHETS À FIN 2021



Les pourcentages ont été calculés sur la base des chiffres exacts puis arrondis.

C'est pourquoi, pour protéger l'homme et l'environnement sur le long terme, les centres de stockage s'adaptent à la dangerosité et à la durée de vie des déchets radioactifs.

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

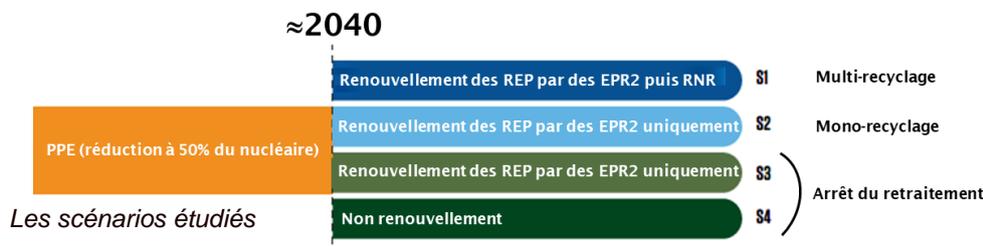
@Andra_France _ www.andra.fr _ <https://www.youtube.com/user/andrafr>

Contact presse : Audrey Guillemenet, Responsable des relations presse, audrey.guillemenet@andra.fr 07 86 52 51 41

Anticiper et s'adapter : des scénarios prospectifs pour une gestion maîtrisée sur le long terme

La gestion des matières et des déchets radioactifs nécessite d'avoir une vision à moyen et long terme des volumes à venir pour anticiper et prendre les mesures adaptées afin d'assurer une continuité en termes de disponibilités d'entreposage et de stockage, et *in fine* protéger l'Homme et l'environnement contre les risques que ces matières et déchets peuvent présenter.

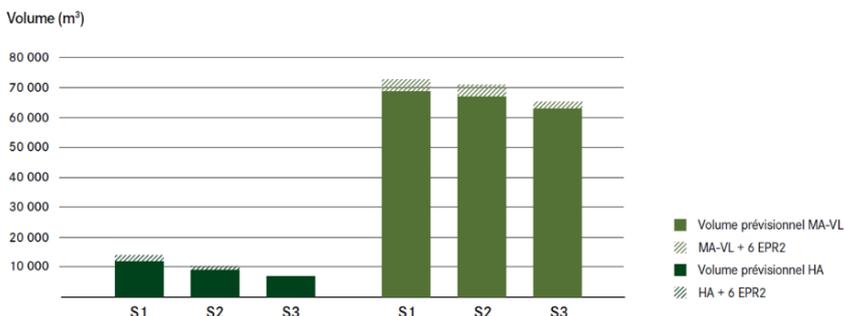
Cette projection est réalisée selon différentes stratégies ou évolutions possibles de la politique énergétique française, afin de contribuer à en éclairer les décisions : poursuite ou arrêt du nucléaire, poursuite ou arrêt du recyclage des combustibles usés, etc. et sur différentes échéances de temps. Les différents scénarios étudiés par l'Andra sont établis de manière concertée, dans le cadre du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs qui prend en compte les grandes orientations de la Programmation pluriannuelle de l'énergie en vigueur. Les résultats des scénarios prospectifs sont présentés dans le *Rapport de synthèse*



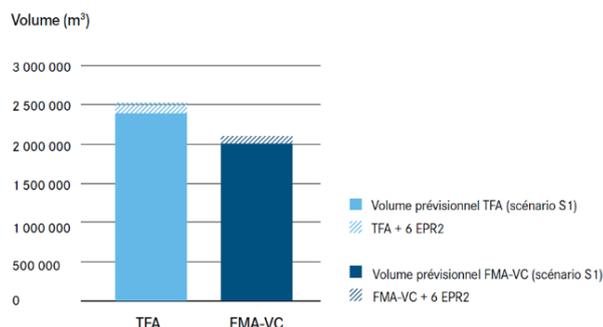
Projets de nouveaux réacteurs et d'allongement de la durée de vie des réacteurs existants

Afin d'apporter un éclairage complet sur les enjeux des filières de gestion des déchets radioactifs, l'*Inventaire national* intègre également un volet « perspectives ». Cette partie présente les résultats d'études réalisées par l'Andra sur le volume des déchets radioactifs générés par le potentiel déploiement de 6 nouveaux réacteurs EPR2 ou le prolongement de l'exploitation de réacteurs existants. Elle complète l'évaluation réalisée pour les installations actuellement autorisées.

► VOLUMES ESTIMÉS DE DÉCHETS DES CATÉGORIES HA ET MA-VL PRODUITS PAR L'EXPLOITATION DE SIX RÉACTEURS DE TYPE EPR2



► VOLUMES ESTIMÉS DE DÉCHETS DES CATÉGORIES FMA-VC ET TFA PRODUITS PAR L'EXPLOITATION DE SIX RÉACTEURS DE TYPE EPR2



De nombreuses informations sur l'histoire et le fonctionnement des filières de gestion des matières et déchets radioactifs

L'édition 2023 de l'*Inventaire national* propose également des dossiers thématiques portant par exemples sur le traitement et le conditionnement des déchets radioactifs ; les sites pollués par la radioactivité ; les inventaires de déchets radioactifs immergés ou encore la gestion des déchets TFA et FMA-VC. L'*Inventaire national* comprend également un état des lieux des capacités existantes et des besoins en entreposage des matières et déchets, et présente les modes de gestion spécifiques des situations historiques.

Une mise à jour annuelle des stocks de matières et déchets radioactifs

Si l'*Inventaire national* est publié tous les 5 ans, l'Andra réalise et publie tous les ans la mise à jour des stocks de matières et déchets radioactifs présents sur le territoire. Ainsi, les quantités de matières et déchets radioactifs présentes en France à fin 2022, seront publiées au premier trimestre 2024 dans *Les Essentiels*.

Pour en savoir plus : inventaire.andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

@Andra_France _ www.andra.fr _ <https://www.youtube.com/user/andrafr>

Contact presse : Audrey Guillemenet, Responsable des relations presse, audrey.guillemenet@andra.fr 07 86 52 51 41